

Le Petit Férelais



Maire de Férel
1 place de la mairie
56130 FEREL

Tél: 02.99.90.01.06
Fax: 02.99.90.51.33
Messagerie: accueil@mairie-ferel.com

Edito

Bonjour à toutes et à tous,

Ceux qui ont lu le dernier magazine municipal ne seront pas surpris, puisque nous vous indiquons le principe de la parution de « feuilles » mensuelles ou ponctuelles. Vous avez donc le plaisir de tenir entre les mains le premier numéro du « Petit Férelais », qui a pour vocation de compléter la communication municipale à Férel.

Nous voulions ce nouveau support pour être en mesure de réagir sur de l'événementiel à « courte portée » et ne pas dépendre que du magazine, avec son rythme de parution trimestriel (au mieux). Donc, toutes les associations ont maintenant un outil réactif à court terme, qui doit permettre d'informer la communauté des événements qui nous intéressent tous.

Vous l'aurez compris, le « Petit Férelais » sera donc principalement la vitrine des événements à venir. Ce sera aussi, mais le moins souvent possible, l'espace pour corriger d'éventuels oublis du magazine. C'est le cas pour le premier numéro, qui permet à l'école du Ruisseau Blanc de présenter son bilan annuel, ce qui n'avait pu se faire dans le dernier numéro du magazine.

Que vous fassiez partie d'une association ou non, si vous faites quelque chose qui va se passer bientôt et qui peut intéresser les Férelais, dites-le au « Petit Férelais », il est bavard, et il le répétera à tout le monde... Et surtout, pour vos articles, une seule adresse:

accueil@mairie-ferel.com

Pour la commission communication,

F. JACQUET

Sommaire :

- Edito
- Informations municipales
- Le P'tit Bois Dormant
- L'école publique
- Férel fait la fête

Informations municipales

Horaires d'ouverture de la bibliothèque:
Le Mercredi : de 14h à 17h
Le Samedi et le dimanche : de 10h à 12h

Horaires d'ouverture de la mairie pendant les mois de juillet et août:
Du lundi au jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Le vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

FEREL FAIT LA FETE LE 30 AOÛT. Article en page 4

Petite enfance: Le P'tit Bois Dormant



Situé rue de la Coulée à l'angle de la route départementale 34, actuellement en fin de construction, le Multi Accueil « Le P'tit Bois Dormant » ouvrira ses portes aux enfants et à leur famille au cours du dernier trimestre de cette année.

Il sera ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour une capacité d'accueil de 18 places par jour. La gestion de ce service est assurée par le SIVOM de La Roche Bernard.

L'équipe pédagogique sera composée :

- d'une directrice, éducatrice de jeunes enfants : Isabelle Robard,
- d'une directrice adjointe, infirmière,
- d'un agent administratif : Martine Garel,
- d'éducatrice(s) de jeune(s) enfant(s), d'auxiliaire(s) de puériculture,
- d'animatrice(s), d'agent(s) de service.

La structure accueillera des jeunes enfants (2 mois $\frac{1}{2}$ à 4 ans) :

- * en accueil occasionnel pour 1 heure, 2 heures..... demi journée(s), journée(s) entière(s) : réservation d'une semaine sur l'autre ou accueil du jour directement au multi accueil en fonction des places disponibles,
- * en accueil régulier : contrat de 1 mois à 12 mois avec une reconduction possible jusqu'à 4 ans de l'enfant (contrat à temps partiel, à temps plein).

Les inscriptions en accueil occasionnel se feront à l'ouverture de la structure. Les demandes de pré inscriptions pour l'accueil régulier sont à adresser au SIVOM de La Roche Bernard ou au Multi Accueil « Les P'tits Mousseux » à Nivillac (ouverture le 15/09/2008).

Le SIVOM de La Roche Bernard

Ecole Publique « Le Ruisseau Blanc »

Voici quelques souvenirs des projets interdisciplinaires mis en place au cours de cette année scolaire. Ces différents projets ont permis aux enfants d'appliquer concrètement les notions travaillées et acquises en classe dans le respect des programmes officiels.



Le parcours du blé au pain, étude des moulins à vents.

Le CAL « Notre territoire a une histoire, c'est notre histoire »

L'école a participé au projet proposé sur la commune par la municipalité, la fédé, les écoles, la bibliothèque et les associations de Férel (Loisirs dans l'art, l'accueil périscolaire, Pengobilo, l'Amicale...) Chaque classe a suivi un parcours différent. Ainsi, certains ont travaillé sur les portraits « Qui sommes-nous ? ».

Les classes de cycle 3 se sont penchées sur l'histoire et la géographie locale grâce à la **randonnée nautique sur la Vilaine**, au parcours historique de la Roche Bernard sans oublier la visite du musée de la Vilaine maritime. En fin d'année, pour illustrer le programme d'histoire, les deux classes ont passé **une journée au Puy du Fou**. Ces classes ont aussi réalisé en éducation civique une exposition sur les **élections municipales et les élections des délégués** de classe. Chacun connaît désormais le fonctionnement de la vie démocratique.

Une valise de jeux et règles de jeux d'autrefois (toupies, osselets, marelles, yoyos...) a été constituée, elle complète les jeux de l'amicale et peut servir en récréation.



Visite en calèche des marais salants et de Brière pour les enfants du cycle 2.

Les classes de cycle 2 ont parcouru **les sentiers** de Férel, une autre façon de découvrir son territoire. La visite des **marais salants et les marais de Brière** en chaland et calèche a complété le travail sur le milieu proche.

Les classes de PS MS de Claudia et la classe de GS ont reconstitué le parcours du blé au pain grâce aux expériences, observations, plantations, **visites du moulin** de Batz sur Mer. Ce travail a été présenté sous forme **d'exposition à la salle polyvalente puis à la maison de retraite.**

Enfin, toutes les classes ont invité les Féréalais à un **bal breton**. Les enfants ont appris aux spectateurs les pas de différentes danses. **Merci aux musiciens de Pengobilo.**

Les élèves de maternelle et CP ont assisté à un spectacle de conte, les autres enfants ont découvert le spectacle de Zarina Kahn.



La fête de la musique

Liaison avec le collège :

Dans le cadre de la liaison CM2 6^{ème}, un projet autour du livre a été développé : présentation du coffret de livres d'artistes provenant du **FRAC, visite du musée de l'imprimerie à Nantes**, visite d'expositions d'art contemporain, réalisation au collège d'un coffret pour conserver les livres : « Le bateau livres vogue sur le Ruisseau Blanc ». Chaque classe de l'école a créé un ou plusieurs livres. Les élèves de CP et CM1 ont respectivement mis en scène leur histoire.

Fête de la musique :

Clément est intervenu dans chaque classe 45 min par semaine. Les enfants ont pratiqué le chant choral, les instruments sans oublier de développer l'écoute. Les classes sont montées sur scène le jour **de la fête de la musique**, en compagnie des élèves de l'école Notre Dame.

Du sport :

Pas de natation cette année puisque la **piscine** avait fermé ses portes pour travaux ! Il a fallu se déplacer à Questembert pour passer ou essayer de passer les tests boléro pour avoir le droit d'embarquer pour les stages **de voile** à l'automne pour les classes de cycle 3, au printemps pour la classe de CE1.

Cette année, les classes de CP au CM2 ont participé à un cycle de rollers, de Kin ball... Les élèves de maternelle ont découvert la course d'orientation. Sans oublier les cycles de sport collectif : foot, hand ball et basket. Certaines séances de basket ont été encadrées par le club « Sud Vilaine ».

Avec l'Amicale :

- Le Marché de Noël

Pour contribuer au Marché de Noël, les élèves ont préparé la décoration sur le thème des arbres, des chants, des danses et des contes.

Chacun a dessiné **un arbre pour un défi en informatique**, les dessins de tous les élèves ont pu être projetés sur grand écran. On a aussi apprécié le spectacle de magie et ballons

- Mardi gras

Une soirée crêpes et des déguisements pour petits et grands !

- Jardins en fête : une première très réussie

Le **concours d'épouvantail** a ravi tout le monde. La classe de PS MS de Patrice avait préparé une exposition sur les escargots.

- Le vide grenier

C'est toujours le moment du **défi techno** entre les classes et les familles de l'école. Cette année, chacun a créé **la maison de ses rêves**. Libre recours à l'imagination mais aussi réflexion sur les énergies renouvelables, sur les maisons écologiques. Merci à l'association Environnement de St Dolay pour son intervention lors de la journée sur **le thème des énergies.**

Lors d'une **conférence sur les animaux architectes**, les élèves de cycle 2 ont fait le parallèle avec les constructions de maisons dans le monde.

- Un pique nique de fin d'année

A l'issue des **spectacles de théâtre** des classes d'élémentaire, chacun a profité du soleil et prolongé la soirée autour d'un pique nique et marquer ainsi la fin de l'année.

Contactez-nous pour visiter l'école, inscrire vos enfants
au 02 99 90 03 30



SAMEDI 30 AOUT 2008

FEREL FAIT LA FETE

▲ Le Comité des Fêtes organise une grande fête dans le bourg.

Dès 15 heures :

Jeux bretons

Château gonflable

Pêche a la ligne

Animation de rue.....

A partir de 18 heures

Inauguration de la fête par la municipalité qui offrira un pot

Chants marins & Chants bretons

Dès 19 heures

Cochon grillé servi sur la place de la mairie,

Réservations auprès des commerces de Férel

Cette soirée se prolongera par un bal populaire ainsi que par un grand spectacle avec jongleur et cracheur de feu...

Le Comité des Fêtes

Eclairage public

La politique d'économie d'énergie est aujourd'hui mise en place. (voir bulletin municipal juin 2008 page 8). Sur l'ensemble de la commune, les candélabres fonctionnent le matin à partir de 6h et le soir jusqu'à 22h30. Seuls les giratoires du Poteau, le parking rue de la Coulée et la place de la Mairie sont éclairés en permanence.

La mairie

Animaux errants: soyez attentifs

L'article L211-19-1 du code rural inséré par l'ordonnance n° 2006-1224 du 5 octobre 2006 art. 1 Journal Officiel du 6 octobre 2006 interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Les animaux en divagation peuvent être saisis et mis en fourrière par les services municipaux. Il en coûtera au propriétaire:

30€ pour la capture

20€ pour la remise au propriétaire

4€ par jour de garde au chenil communal



La mairie